

# APEDYS Isère

## Une structure

**A**ssociation Loi 1901 à but non lucratif de parents d'enfants dyslexiques,

**P**arents : une aide essentielle pour gérer les difficultés des enfants DYS (dyslexiques, dysphasiques, dysorthographiques...)

**E**quipe de bénévoles à votre écoute lors de permanences téléphoniques, de rencontres entre parents, par un site internet, l'organisation de réunions et qui organisent des conférences,

**D**ocumentations, bibliothèque et bulletins d'information à la disposition de nos adhérents,

**Y**'a plus qu'à unir nos expériences et notre courage,

**S**outenez-nous pour être reconnu par les enseignants, les professionnels de santé et les pouvoirs publics.

**MERCI d'adhérer à APEDYS Isère !  
Pour être moteur, nous devons être  
encore plus nombreux !**

# APEDYS Isère

## En pratique

**Les Maîtres - 38210 MONTAUD**

### Permanences téléphoniques

(hors vacances scolaires)



**Tel/fax : 04 76 93 34 10**

*(horaires des permanences  
téléphoniques sur le répondeur)*

**E-mail : [contactsapedys.isere@free.fr](mailto:contactsapedys.isere@free.fr)**

**Site Internet**

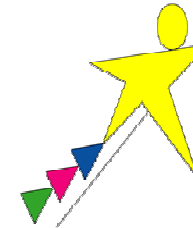
**APEDYS Isère**

**<http://isere.apedys.org>**

**APEDYS National**

**<http://www.apedys.org>**

# APEDYS Isère



Troubles spécifiques  
d'apprentissage

du langage oral et écrit

*Dyslexie - Dysorthographie*

*Dyscalculie - Dysgraphie*

*notre enfant  
est peut-être dyslexique,  
que faut-il faire ?*

### ❖ Repérage précoce possible en maternelle

*(Plus tôt, l'enfant est pris en  
charge, plus vite il acquiert des  
méthodes de compensation)*

### ❖ Eléments diagnostics : bilan orthophonique et bilan neuropsychologique

*(nécessaires aux dossiers  
importants : PPS, aménagement des  
examens).*

### ❖ Réagir !

**Vos enfants ont besoin de  
votre soutien !**

# qu'est-ce que la dyslexie ?

► La Dyslexie est une difficulté durable d'apprentissage de la lecture, et d'acquisition de son automatisme chez des Enfants intelligents, normalement scolarisés, indemnes de troubles sensoriels et psychologiques pré-existants.

*Ni les Parents, ni les Enseignants*

*ne sont responsables de ce trouble d'apprentissage, mais ils ne doivent pas l'ignorer.*



## Nos actions

**E**xpliquer les troubles d'apprentissage du langage et conseiller sur les démarches et aménagements possibles.

**I**nformer les professionnels - notamment les enseignants - en organisant des réunions dans les établissements scolaires en concertation avec le médecin scolaire pour proposer des adaptations pédagogiques pour faciliter la scolarité.

**A**ssurer un soutien aux parents, diminuer leur désarroi, en étant à leur écoute et en les guidant dans les démarches possibles auprès des enseignants et des orthophonistes (organisation de permanences téléphoniques, groupe de parole sur Grenoble et le secteur Vienne-Roussillon).

**M**ettre en commun nos idées pour aider nos enfants à réussir avec leur trouble d'apprentissage.

**C**ollaborer avec tous ceux qui travaillent sur les troubles d'apprentissage du langage écrit et oral pour essayer de pallier aux troubles de nos enfants.